

M. HANSON: Et on ne peut les retirer avant l'expiration des ving-cinq ans?

M. COOPER: Non, à moins de les acheter à la Bourse au prix courant.

M. HARRIS: Combien valent-elles maintenant?

M. COOPER: Je ne saurais dire.

M. HARRIS: Payables à New-York à 5 p. 100 elles vaudraient au-delà de 110.

M. JACKMAN: Pas à New-York.

M. HARRIS: Non, pas à New-York.

M. COOPER: Nous avons payé \$25,000 de prime sur les derniers coupons.

Le PRÉSIDENT: Si vous en avez fini avec cette page, nous avons terminé l'étude du budget du chemin de fer.

M. HANSON: Je propose l'adoption de ce budget.

M. BLACK: J'ai demandé un état ou une estimation des déboursés nécessaires pour faire face à l'assurance-chômage d'après le bill dont la Chambre est saisie.

M. MACINNIS: Ce serait plutôt difficile de donner ces renseignements avant de connaître les annexes du bill, avant de savoir ce qu'il sera.

Le PRÉSIDENT: Le bill n'est pas encore réellement au point. La direction du chemin de fer n'est pas en mesure de vous répondre, monsieur Black.

M. HARRIS: Un mot avant de soumettre la motion aux voix. On a posé une question à laquelle on n'a pas répondu, sur l'état des vérificateurs—ce document-ci (il l'indique)—va-t-on nous produire une copie du mémoire adressé au conseil d'administration sur les propriétés inactives, les retraits de matériel à l'avance et autres affaires intérieures? La question portait surtout sur les affaires intérieures et cela devait être soumis au ministre des Transports en temps utile. Cela devait être soumis au Comité et nous ne l'avons pas encore obtenu.

M. HUNGERFORD: S'il s'agissait d'un rapport au conseil d'administration, je puis me le procurer. Nous ne l'avons pas ici, monsieur Harris, mais nous pouvons l'avoir.

M. HARRIS: Serait-il incorporé aux témoignages du Comité, monsieur le président?

M. HUNGERFORD: Je ne le crois pas.

M. HANSON: Par consentement unanime il pourrait l'être.

M. HUNGERFORD: Je ne l'ai pas. M. Matthews est présent, vous pouvez le lui demander.

Le PRÉSIDENT: Alors, nous allons rappeler M. Matthews. Veuillez répéter votre question, monsieur Harris.

M. HARRIS: On a demandé il y a trois séances copie du mémoire au conseil d'administration sur les propriétés inactives, les retraits de matériel à l'avance et autres affaires intérieures. Ce mémoire a été adressé au ministre des Transports selon un témoignage à la page 3 du rapport du vérificateur et des comptes de ce livre gris.

M. SMART: C'est un rapport au conseil d'administration du National-Canadien.

Le PRÉSIDENT: Je crois que le Comité a le droit de le demander.

M. MATTHEWS: C'est le rapport au conseil d'administration du réseau du National-Canadien en date du 16 mars. Il en est question à la page 3 de notre rapport au Parlement où nous mentionnons que la copie de notre mémoire au conseil sur les propriétés inactives, les retraits de matériel, l'avance, etc., est envoyée au ministère des Transports. C'est une addition au rapport du Parlement. Nous soumettons un rapport annuel au conseil d'administration auquel nous faisons allusion dans notre rapport au Parlement: